

ROP n° : 081-18
Numéro de contrat : 05005-180128-001-CY
Date d'attribution du contrat : 2018-11-28
Date de soumission : 2019-05-23
Valeur du contrat : \$35,627.88 \$ (TVH incluse)

SOMMAIRE

Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle du 3 décembre 2018 dans Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes (Ontario)

Décembre 2018

Préparé pour :
Élections Canada

Soumis par :



Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca

This report is also available in English.

Sommaire

Élections Canada (EC) a chargé l'entreprise Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) de réaliser un sondage afin de l'aider à évaluer l'élection partielle fédérale qui a eu lieu le 3 décembre 2018 dans la circonscription de Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes, en Ontario.

Contexte et objectifs

EC est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à mener des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux, administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada* (LEC) et surveiller l'observation de la législation électorale.

Dans son programme d'évaluation, l'organisme voulait sonder les personnes ayant qualité d'électeur dans la circonscription de Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes (Ontario), où se tenait une élection partielle fédérale le 3 décembre 2018. Il voulait ainsi obtenir des données fiables afin d'évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs par rapport à ses services ainsi qu'à divers aspects de leur expérience.

Les objectifs de recherche consistaient à mesurer les opinions des électeurs sur diverses questions liées à l'élection. Plus précisément, les répondants ont été consultés sur les questions suivantes :

- connaissance de l'élection partielle et des diverses façons de voter;
- sources d'information sur l'élection;
- expérience quant à l'inscription, y compris avec la carte d'information de l'électeur;
- expérience quant aux communications d'EC;
- expérience de vote à l'élection partielle fédérale;
- attitudes à l'égard d'EC et des résultats électoraux.

Les résultats permettront d'évaluer et d'améliorer les programmes et les services d'EC aux électeurs, et pourraient aider dans la préparation des rapports du directeur général des élections au Parlement.

Méthodologie

Un sondage téléphonique à composition aléatoire d'une durée de 12 minutes a été mené auprès de 400 personnes ayant qualité d'électeur. Les répondants étaient des citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus le jour de l'élection (le 3 décembre 2018) et habitant la circonscription (c.-à-d. qu'ils avaient une adresse de résidence habituelle dans la circonscription) à partir du premier jour de la période de révision jusqu'au jour de l'élection partielle.

Un échantillon à base double avec chevauchement (ligne fixe et téléphone cellulaire) a été utilisé afin de réduire au minimum les erreurs de couverture; 80 % de la composition s'est faite à des numéros de téléphone cellulaire, et 20 % à des numéros de téléphone de lignes fixes. On a offert à toutes les personnes qui n'ont pas voulu participer au sondage par téléphone de répondre au questionnaire en ligne. Cinq répondants ont accepté de répondre au questionnaire en ligne, mais aucun d'entre eux ne l'a fait. Tous les résultats ont donc été obtenus par téléphone.

Les données ont été pondérées afin de refléter la répartition de l'âge et du sexe des électeurs. Les données ont été recueillies du 4 au 18 décembre 2018. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 4,9\%$, 19 fois sur 20. *Pour obtenir une description détaillée de la méthodologie utilisée, veuillez consulter l'annexe 1.*

Faits saillants

I. Connaissance de l'élection partielle et information de l'électeur

- La vaste majorité des répondants (94 %) étaient au courant de l'élection partielle fédérale dans Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes (Ontario) le 3 décembre 2018.
- Afin d'améliorer les données concernant le souvenir qu'ont les répondants des publicités d'EC, un échantillon fractionné a été utilisé pour mettre à l'essai une nouvelle question. On a posé à la première moitié des répondants la question traditionnelle à savoir s'ils se rappellent avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par EC pour savoir où, quand et comment voter. À l'autre moitié des répondants, on a d'abord demandé aux électeurs s'ils se souviennent de publicités politiques ou d'une couverture médiatique de l'élection partielle, puis s'ils se souviennent de publicités d'EC. Dans les deux échantillons, une majorité d'électeurs se souviennent des publicités (56 % et 63 % respectivement). Cependant, une plus grande proportion de répondants à la deuxième question ont dit se souvenir des publicités.
- Les répondants qui se rappellent avoir vu des publicités ou reçu des communications au sujet de l'élection partielle les ont surtout remarquées dans les journaux (30 %) ou à la radio (23 %), ou se souviennent d'avoir reçu leur carte d'information de l'électeur (23 %).
- Une majorité de répondants (86 %) sentent qu'ils ont été informés pour savoir où, quand et comment voter à l'élection partielle du 3 décembre 2018, et près des trois quarts (72 %) ont indiqué avoir été *bien* informés.
- Pendant la campagne, juste un peu plus d'un répondant sur dix (12 %) a visité le site Web d'EC, et peu de répondants (4 %) ont tenté de communiquer avec EC.
- Ceux qui ont communiqué avec EC sont généralement satisfaits de l'information reçue : 90 % des répondants sont satisfaits de l'information reçue sur le site Web d'EC, et 86 % sont satisfaits de l'information reçue après avoir communiqué avec EC.

II. Carte d'information de l'électeur et inscription

- Quatre-vingt-sept pour cent des électeurs ont reçu leur carte d'information de l'électeur (CIE), et 91 % d'entre eux l'ont apporté pour aller voter.
- Pratiquement toutes les personnes qui ont reçu une CIE ont indiqué que le nom (98 %) et l'adresse (96 %) qui figuraient sur la carte étaient exacts.
- Les trois quarts des répondants savent qu'un électeur doit être inscrit pour avoir le droit de voter à une élection partielle fédérale.
- Sept électeurs sondés sur dix savent que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après.
- Un échantillon fractionné a été utilisé afin de confirmer la réaction à une question qui mesure la connaissance de l'inscription en ligne, comme on le fait depuis octobre 2017. La question a été posée telle qu'elle était formulée dans les sondages précédents à la moitié des répondants, et sous une forme simplifiée à l'autre moitié des répondants. Les personnes qui ont répondu à la version simplifiée ont été plus nombreuses à indiquer qu'elles connaissaient l'inscription en ligne (63 %) comparativement à celles qui ont répondu à la question originale (51 %).

III. Vote et participation électorale

- Parmi les répondants qui étaient au courant de l'élection partielle, les deux tiers (66 %) ont indiqué avoir voté.
- Parmi les répondants qui n'ont pas voté à l'élection, près de la moitié (47 %) ont dit s'être abstenus pour des raisons liées à la vie courante ou à la santé, un quart (25 %) pour des raisons de nature politique et 7 %, pour des raisons liées au processus électoral.
- Plus des deux tiers des répondants (69 %) qui ont voté à l'élection partielle ont affirmé l'avoir fait au bureau de scrutin le jour de l'élection.
- En ce qui a trait aux façons possibles de voter, la grande majorité des électeurs sondés (93 %) savaient qu'ils pouvaient voter par anticipation. Une bonne proportion des électeurs (57 %) savaient qu'ils pouvaient voter à un bureau local d'EC, et un tiers des répondants (33 %) savaient qu'ils pouvaient voter par la poste.

IV. Identification des électeurs

- Comme dans les sondages postélectorales précédents, une question sur l'identification des électeurs a permis de déterminer que presque tous les répondants (98 %) savent qu'un électeur doit présenter une preuve d'identité; ils sont un peu moins nombreux (93 %) à être au courant qu'un électeur doit présenter une preuve d'adresse.
- Un échantillon fractionné a été créé afin de tester une seconde approche, ce qui a révélé une proportion moins élevée de répondants pleinement au courant des exigences d'identification : 86 % des répondants ont donné la bonne réponse en affirmant que les électeurs doivent présenter une preuve d'identité et une preuve d'adresse pour voter à une élection fédérale, tandis que 13,9 % des personnes ont mal répondu ou ne savent pas.

- Presque tous les répondants (99 %) ont trouvé qu'il était facile de répondre aux exigences d'identification, et 94 % des personnes ont dit que cela était *très* facile.

V. Expérience des électeurs

- Parmi les répondants qui ont voté à l'élection partielle fédérale du 3 décembre 2018, presque tous (99 %) ont trouvé qu'il était facile de voter, et 88 % ont dit que cela était *très* facile.
- Une proportion semblable de votants (97 %) sont satisfaits des services offerts par les employés d'EC lorsqu'ils ont voté, et 93 % se sont dits *très* satisfaits.
- Presque tous les votants (98 %) se sont dits satisfaits de leur expérience de vote en général, et 85 % se sont dits *très* satisfaits.

VI. Équité et confiance

- Deux variations d'une question sur la perception des électeurs quant à la gestion avec équité de l'élection par EC ont été posées aux répondants. Pour la moitié des répondants, la question portait précisément sur l'*élection partielle fédérale* du 3 décembre 2018, tandis que pour l'autre moitié des répondants, la question portait sur les élections partielles en général. Dans ce dernier groupe, une majorité plus importante (91 %) des répondants ont dit qu'EC avait géré les élections de façon équitable, comparativement à 82 % des répondants qui ont répondu à la question plus précise. Parmi les électeurs qui ont répondu à la question plus générale, une plus faible proportion de répondants ne savaient pas (3 %), comparativement à ceux qui ont répondu à la question plus précise (16 %).
- Un échantillon fractionné a également été utilisé pour sonder les répondants quant à la confiance qu'ils ont dans l'exactitude des résultats de l'élection partielle. Comme pour les sondages sur les élections partielles précédentes, on a demandé aux répondants d'indiquer leur niveau de confiance dans l'exactitude des résultats dans leur circonscription. Avant de répondre à la question, on lisait à la moitié des répondants (n = 198) la phrase d'introduction suivante : « *À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada.* » Les deux énoncés ont donné des résultats similaires : 88 % des répondants ont dit avoir un niveau de confiance très élevé ou plutôt élevé dans l'exactitude des résultats.

Notes aux lecteurs

- Dans le présent rapport, les termes « électeurs » et « répondants » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner tous les participants au sondage. Le terme « votant » désigne les participants au sondage qui ont indiqué avoir voté.
- Tous les résultats sont présentés en pourcentages, à moins d'indication contraire. Comme les chiffres ont été arrondis et que les participants pouvaient parfois donner plus d'une réponse, la somme des pourcentages n'égal pas nécessairement 100 %.

ROP n° : 081-18
Numéro de contrat : 05005-180128-001-CY
Date d'attribution du contrat : 2018-11-28
Date de soumission : 2019-05-23
Valeur du contrat : \$35,627.88 \$ (TVH incluse)

- Le nombre de répondants indiqué dans le rapport n'est pas toujours le même, car plusieurs questions étaient posées à des sous-échantillons. Il faut donc faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats obtenus auprès d'un plus petit groupe de répondants.
- Les différences démographiques et autres différences associées à un sous-groupe sont soulignées tout au long du rapport. Lorsqu'il est question des variations entre les sous-groupes, seules les différences qui sont importantes au niveau de confiance de 95 % et qui ont trait à un sous-groupe dont la taille de l'échantillon dépasse $n = 15$ sont indiquées.

La valeur du contrat est de 35 627,88 \$ (TVH incluse).

À titre de dirigeante principale de Phoenix SPI, je certifie par la présente que les livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications* et la *Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique* du gouvernement du Canada. Plus précisément, les livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.